

## Synthèse du projet EMC-Prix de l'Esprit Critique avec la 2<sup>nde</sup>10, lycée Maurice Genevoix (Ingré)

Afin de valoriser un dispositif unique en France mis en place au lycée Maurice Genevoix, j'ai proposé aux élèves de 2<sup>nde</sup> 10 un projet au cœur de l'une des thématiques au programme en EMC : « Égalité et discriminations ». En effet, la cantine de l'établissement est gérée par 25 travailleurs en situation de handicap, encadrés par 5 moniteurs. Ce **partenariat original** entre un ESAT du Loiret et la région Centre-Val de Loire existe depuis la fondation du lycée en 1992. En vue de donner de la visibilité à cette initiative citoyenne inédite, les élèves étaient en charge de réaliser un **reportage d'une dizaine de minutes intitulé « Be Your Self » sur l'insertion de ces travailleurs en milieu scolaire** car l'activité professionnelle constitue « *un moyen autre que juridique pour combattre les discriminations.* » (cf. fiche Eduscol). Dans cadre du Prix académique de l'Esprit Critique, ce projet a été primé et a reçu la mention « Un autre regard ». La vidéo est disponible ici : [https://www.ac-orleans-tours.fr/pedagogie\\_action\\_educative/concours\\_et\\_prix/cogito/](https://www.ac-orleans-tours.fr/pedagogie_action_educative/concours_et_prix/cogito/), catégorie « Lycées ».

La **dimension critique** était la ligne directrice du projet puisque les élèves devaient penser la différence en milieu scolaire à travers une enquête de terrain à l'échelle locale, notamment dans les coulisses de la cantine. Leur objectif était aussi de s'interroger sur la façon dont ils allaient mettre en œuvre le projet, et rompre ainsi avec les clichés associés aux travailleurs en situation de handicap. De plus, dans une **dynamique d'engagement**, ils ont réfléchi aux moyens de lutte contre les discriminations et un angle foncièrement sociologique a été unanimement choisi par les élèves.

Lors de la mise en œuvre du projet, j'ai contacté un certain nombre d'acteurs intermédiaires.

Tout d'abord, **M. Mauguin** a soutenu le projet et m'a mis en relation avec **Mme Bournier** qui dirige l'intendance du lycée et est très impliquée dans les activités culturelles menées avec les travailleurs de la cantine.

Ensuite, j'ai fait appel à **M. Bruneau** qui encadre ces travailleurs en situation de handicap. Il est intervenu en classe pour présenter les missions de l'ESAT aux élèves et répondre à leurs questions concernant le statut professionnel des personnes en situation de handicap, l'aménagement ergonomique de certains postes selon les types de handicap et le rythme d'une journée de travail.

Enfin, **M. Morizot**, professeur responsable de l'option « cinéma-audiovisuel » a généreusement dispensé une **formation technique** de base aux élèves réalisateurs, afin qu'ils soient à l'aise pour manipuler le matériel vidéo du lycée (caméra sur pied, micro, perche).

Ce projet de classe a nécessité une organisation en sous-groupes pour répartir les sujets à traiter et les tâches à effectuer. À la manière de **l'organisation interne d'un média**, les 34 élèves étaient répartis en quatre équipes de rédaction composées chacune de :

- Un rédacteur en chef pour élaborer le script
- Un, voire deux, journalistes pour préparer des interviews
- Un caméraman et deux ingénieurs son (un perchiste et un retour son)
- Un chargé de relations publiques pour communiquer sur le projet et un chargé de communication interne (créer un espace de partage de documents pour le groupe)
- Deux monteurs (logiciel *Da Vinci Resolve*)

En amont, les élèves ont réalisé des recherches documentaires sur les difficultés rencontrées par les personnes en situation de handicap au quotidien. Puis, au cours des séances d'EMC, chaque équipe devait réfléchir à l'élaboration de son script à deux échelles, à la fois au sujet qu'elle traiterait et comment elle l'insérerait dans le projet de classe global. Lors des séances de préparation, les élèves journalistes ont aussi appris **les techniques de l'entretien** pour réaliser une interview (questions ouvertes/fermées). De plus, un **pôle « affaires juridiques »** a géré les aspects réglementaires pour la conduite du projet en distribuant et collectant les autorisations de droit à l'image et à voix des personnes filmées.

Le tournage du reportage a eu lieu le temps d'une matinée dans l'établissement selon un planning très rythmé. Pour le tournage, un élève de la classe a été élu **chef de projet** pour superviser les équipes et donner de la cohérence au projet. De plus, une élève de la classe en option « cinéma-audiovisuel » était également présente tout au long du tournage afin de guider et conseiller ses camarades sur les aspects techniques.

Les élèves se sont montrés impliqués dans le **travail d'équipe**, créatifs dans leurs choix techniques, leurs **manières de dénoncer les clichés qui peuvent graviter autour des travailleurs en situation de handicap** et ingénieux pour le montage de la vidéo. Ils semblent particulièrement avoir pris goût à cette expérience de terrain au cours de laquelle ils incarnaient des « professionnels » le temps du projet, chacun disposant d'une fiche métier décrivant leur rôle.

Mme Rodenbach